

Des masques « Maison » à la place du



2 ■ Sommaire

4 à 6 ► RETOUR EN IMAGES

7 à 9 ► DOSSIER

Le budget primitif 2021

10 ► ACTION SOCIALE

Portage des repas à domicile : résultats du sondage

Don du sang

Voyage annuel des personnes en situation de handicap

Bientôt un jardin thérapeutique à l'ÉHPAD

11 ► EMPLOI-FORMATION

Le Parcours Emploi Compétences (PEC), un tremplin vers l'emploi

12 à 14 ► JEUNESSE

L'accueil des jeunes pendant les petites vacances

Inscriptions Rentrée scolaire 2021-2022

◀ Inscriptions à l'École municipale de musique

La crèche familiale *La Ronde des lutins* recrute

Restauration scolaire et crise sanitaire : retour aux quatre repas chauds



15 ► CITOYENNETÉ

Nos petits écoliers participent au reboisement de la ville

Du compost au Centre Petite Enfance

Naissances, mariages, décès dans la commune en 2020

16-17 ► VIE ÉCONOMIQUE

Mélissa, la reine des services

Fanny, secrétaire en freelance

Marjorie Torchet, Naturopathe

Brunchez à la maison... grâce à Mélodie

18-19 ► CADRE DE VIE

Le Parc d'Activités doté d'une nouvelle voirie

Bornes de recharge pour véhicules électriques

Point sur le Défi *Familles à énergie positive*

Inscriptions au Challenge métropolitain du vélo

Élagage et entretien des haies

La mini-entreprise du collège au service de la planète

Inscriptions au concours des Maisons fleuries

Commandez votre *Pass' Déchèteries* en ligne

Élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027

20-21 ► AGENDA

22 ► TRIBUNE POLITIQUE

23 ► ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

DE
Vous À
Nous

Donnez-nous votre avis

La Ville de Leers souhaite ouvrir un espace dédié et aménagé pour les Leersois en situation de **télétravail**.

Seriez-vous intéressé par la création d'un espace de télétravail ?

Oui Non

Voulez-vous faire partie du comité d'utilisateurs associé à sa conception ?

Oui Non

Nom Prénom

Tél.

--	--	--	--	--	--	--	--

 Courriel

Signature :

Donnez-nous votre avis sur la page Facebook, sur contact@ville-leers.fr ou dans l'urne à l'accueil de la mairie avant le 15 mai 2021.

Vers des jours meilleurs!

Plus d'un an déjà que nous vivons avec cette crise sanitaire qui bouleverse nos habitudes et impacte nos vies! Interdiction de nous rassembler et d'organiser des événements, application des gestes barrières, confinement et couvre-feu... La Covid transforme également le bon fonctionnement de la vie municipale. Depuis mars 2020, presque toutes les manifestations ont dû être annulées ou reportées... et pour la plupart, à des dates non définies.



Que ce soit du côté associatif ou de celui de la Ville, je remercie toutes les personnes qui se démènent pour mettre en places des actions puis se trouvent contraintes de les annuler. Ce n'est pas toujours facile à accepter mais nous devons garder espoir. Même si cette crise ne peut se résoudre du jour au lendemain, je reste persuadé que nous allons bientôt voir une amélioration grâce à la vaccination.

Malgré la situation, nous avançons sur les projets que nous avons définis pour notre commune. Le budget 2021 a été voté le 11 mars dernier, il s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec la stabilité des taux d'imposition et des tarifs aux usagers ainsi que la volonté de maintenir la qualité des services à la population.

Grâce à notre capacité d'autofinancement, nous allons pouvoir financer les grands investissements prévus cette année sans recours à l'emprunt. Nous avons prévu de réaliser l'intégralité de l'aménagement intérieur et extérieur de la Maison des Associations, rue de la Plaine. Nous allons également lancer les études préalables à la construction d'un futur espace culturel rue Franklin, espace principalement dédié à la musique et au chant. Enfin, nous allons réaliser la première tranche du déploiement de la vidéoprotection à Leers, celle-ci consistera cette année à créer les infrastructures nécessaires.

Je profite de ces quelques lignes pour adresser mes remerciements à tous les professionnels de santé et à toutes les personnes qui sont au contact des plus vulnérables. Enfin, comme vous, je souhaite que très rapidement nous retrouvions une vie normale et puissions à nouveau partager de bons moments. En attendant, continuons à prendre soin de nous et des autres.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Avril 2021

Tirage : 5 000 exemplaires

Mairie de Leers

25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers

Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr

Ouverture

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et

de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi de 8 h à 12 h

Permanence du maire

le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



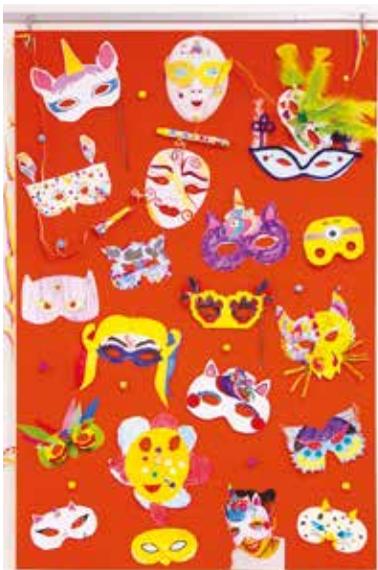
4 Retour en images

Un AIR de CARNA

▼ Plus de 100 masques fabriqués !



Dominique Saint-Oyant, adjointe, et la commission *Festivités* remercient les enfants et leurs parents pour leur participation à l'opération «*Dessine ou fabrique ton masque*» qui a rencontré un grand succès. Plus d'une centaine de masques ont été déposés et sont exposés en mairie. Une belle alternative au Carnavaleers qui a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Les services *Communication* et *Animation* se sont mobilisés pour donner aux enfants l'occasion de s'exprimer. Cette belle exposition vous attend dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à passer l'admirer !



VAL



Folle ambiance au Multi-Accueil! ▲

La fête a duré toute la semaine au multi-accueil : défilé en musique, séance photo avec les parents, décoration de masques, manipulation, peinture au corps ou encore boom de Carnaval... Les activités ont enchanté petits et grands !



▲ Temps festifs à la crèche familiale ...et au Relais d'Assistants Maternelles ▲

Tous déguisés pour l'occasion, les enfants et les assistantes maternelles de la crèche familiale *Les p'tits Lutins* et du RAM sont venus fêter le carnaval au Centre Petite Enfance durant une demi-journée. Crêpes, confettis, danses, musiques et chansons ont agrémenté la fête. Tout ce petit monde s'est quitté ravi de ces beaux moments partagés.



◀ Le masque géant des enfants du Relais d'Assistants Maternelles

Ce masque d'une dimension d'un mètre cinquante de long a été fabriqué lors d'un temps d'accueil collectif. Les peintures ont été réalisées par les enfants qui ont laissé les empreintes de leurs petites mains. Il complète l'exposition des masques de carnaval présente dans le hall de la mairie.



Leersoise depuis plus de 50 ans, Lucie Desbonnet, toujours vive et alerte, vient de franchir le cap du siècle. Elle a fêté ses 100 ans le 13 avril dernier. Pimpante et souriante comme à son habitude, Lucie, accompagnée de quelques membres de sa famille, s'est déplacée en mairie où Jean-Philippe Andriès, maire, et Joëlle Lepla, adjointe chargée des Aînés, lui ont remis fleurs et médaille.

▼ Une nouvelle centenaire à Leers

Née à Roubaix le 13 avril 1921, Lucie a démarré sa vie professionnelle aux 3 Suisses, à l'âge de 16 ans, avant de travailler pour des entreprises textiles puis à la perception de Roubaix et à celle de Croix-Wasquehal. Après une pause dans son activité en 1959, elle a été employée à la mairie de Leers du temps du maire André Kerkhove. « *J'ai été embauchée pour un intérim de 4 mois à la comptabilité et j'y suis restée 4 ans* » se souvient-elle. « *J'aurais pu continuer mais j'ai fait le choix de m'occuper de ma belle-mère malade qui nous a quittés en 1977* » poursuit-elle.

Elle s'est mariée en 1940 avec Gustave Desbonnet, qui était secrétaire de police au commissariat de Roubaix, et a eu une fille, Jeannine. Tous deux sont

malheureusement décédés trop tôt : son mari en 1965 et sa fille en 1988. Son gendre est resté très proche d'elle ainsi que ses 3 petits-enfants et ses 8 arrière-petits-enfants qui l'entourent. Elle est en contact avec chacun d'entre eux et toutes les occasions sont fêtées avec la famille au complet.

Lucie est bien connue dans le monde associatif leersois. Avant la crise sanitaire, elle participait très régulièrement aux activités du Club des anciens : « *C'est là que j'ai appris à jouer aux cartes* » précise-t-elle. Elle a également été présidente du Club *Des Chiffres et des Lettres* pendant 32 ans et en est encore aujourd'hui la trésorière. Et elle participe chaque année au concours des Maisons fleuries organisé par la Ville.



Jean-Philippe Andriès, maire, remettant la médaille offerte par la Ville à la centenaire.

Lucie est totalement autonome dans sa vie quotidienne, et même si elle s'accorde les services d'une aide-ménagère, elle prépare ses repas et fait les courses et même, de temps en temps, pour ses voisines (plus jeunes qu'elle!). Elle aime regarder les jeux télévisés et fait des nuits de plus de dix heures. « *Je dors comme un bébé* » déclare-t-elle. C'est peut-être ça finalement le secret de la longévité.

▼ Repas de Pâques dans les résidences seniors

En raison de la crise et afin de respecter le protocole sanitaire, le repas de Pâques des aînés s'est déroulé sur trois jours. Les 7, 8 et 9 avril, les résidents *des Quatre vents* et *des Cygnes* ont profité d'un menu festif : apéritif, saumon fumé, fondant d'agneau haricots verts, gâteau au chocolat en forme de cloche de Pâques. À la résidence autonomie, les aînés avaient eux-mêmes réalisé les décorations de table, fleurs et jardinets en papier. Tous ont ensuite profité d'une heure d'animation musicale avec Laurent Dematte (ci-contre).



Le budget primitif 2021

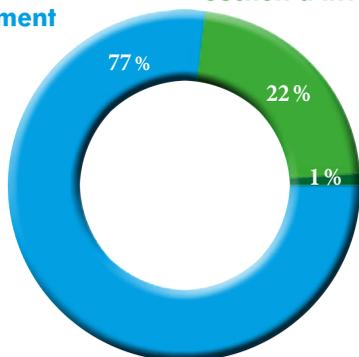
17 millions d'euros
pour assurer le quotidien et préparer l'avenir

Le budget 2021 a été adopté par le Conseil municipal le 11 mars dernier. Il s'équilibre à 17 279 168 € et s'inscrit dans la continuité des budgets précédents, avec la stabilité des taux d'imposition et des tarifs aux usagers, et toujours la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les choix opérés permettent de préserver l'équilibre financier de la commune sans remettre en cause la qualité des services rendus aux Leersois.

Ce budget fait ressortir une belle capacité d'autofinancement permettant de financer les projets d'investissement programmés cette année : l'aménagement de la maison des associations, le démarrage de la vidéoprotection et les travaux d'étude d'un futur espace culturel.

Section de fonctionnement
13 473 819 €

Section d'investissement
3 805 349 €



Crédits 2021 et restes à réaliser
3 526 885 €
278 464 €

La section de fonctionnement

Les recettes réelles s'élèvent à **11 190 566 €** (sans les résultats antérieurs)

Elles proviennent :

- pour 39,49 % des sommes perçues au titre des impôts locaux.
- pour 21,59 % de la fiscalité reversée par la MEL.
- pour 12,26 % des dotations de l'État.
- pour 11,56 % des participations diverses du département et autres communes.
- pour 9,20 % des produits des services et des domaines.
- pour 3,40 % des droits de mutation.
- pour 2,50 % des autres produits et autres taxes.

Autofinancement

Les arbitrages permettent de dégager un autofinancement de **488 107 €** soit 4,36 % des recettes réelles. Celui-ci évolue favorablement, par rapport à 2020, grâce à la régularisation de dotations versées par la CAF. Rappelons que la baisse des dotations de l'État, engagée en

2014, représente pour la commune un manque à gagner de **287 764 € par an** en moyenne, soit **2 302 112 €** sur la période 2014-2021.

Cette perte a un impact direct sur l'évolution de l'autofinancement auquel la Ville a fait face en dégageant des crédits pour maintenir un niveau d'investissement régulier.

Les dépenses de fonctionnement

Pour 2021, elles s'élèvent à 10 702 459 € selon les arbitrages effectués. Ces choix permettent de maintenir le niveau et la qualité des services rendus aux Leersois.

Les grands principes

- Pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 2017.
- Pas d'augmentation des tarifs des services aux usagers depuis 2015 malgré l'inflation constatée sur la période 2016-2020 (de 3,41 %).
- Poursuite des efforts pour maîtriser les frais de fonctionnement.
- Financement des investissements sans nouvel emprunt

La dette continue de baisser et sera totalement éteinte en 2022. Elle est à Leers de **27 € par habitant**, la moyenne des communes de la même strate étant de 860 €. Cette faible charge permet d'auto-financer les investissements 2021.

Les contraintes

Le budget 2021 a été construit :

- Avec des incertitudes liées à la crise sanitaire, notamment pour l'organisation des manifestations municipales et les prévisions d'évolutions de recettes pour les années à venir (en raison de l'impact financier lié au Covid).
- En supportant la suppression par l'État de la taxe d'inhumation qui rapportait environ 8 000 € chaque année à la commune.
- Avec la nécessité de sécuriser la charpente de la toiture du vestiaire tribune pour **35 000 €**.

Des marges de manœuvre

se dégagent grâce à :

- l'encadrement de la masse salariale avec une évolution limitée à 0,55 % soit **+ 39 347 €**
- la diminution des dépenses exceptionnelles d'entretien du patrimoine matériel et mobilier grâce au bon état général des installations **-26 105 €**
- la diminution du volume global des indemnités des élus **-17 875 €**
- la fin des opérations de référencement obligatoire des réseaux d'éclairage public réalisées en 2019 et 2020 pour un coût de **15 000 € annuels**

Les principales décisions

- Augmentation de la subvention au CCAS de 21 % pour financer l'affectation d'un agent dédié au développement de la politique de prévention envers les seniors, la prévision d'augmentation des aides sociales, la réalisation d'une analyse des besoins sociaux et le renouvellement du véhicule frigorifique pour le pôle *Restauration* **71 764 €**
- Annulation de 4 mois de loyers pour les restaurateurs locataires de bâtiments communaux **21 315 €**
- Renforcement de l'intervention de la Police intercommunale **15 000 €**
- Abonnements et maintenance pour la vidéo protection après installation de la première tranche **12 000 €**
- Budget participatif **10 000 €**
- Attribution de places de cinéma pour les aînés du fait de l'impossibilité d'organiser des manifestations festives en 2020 **7 150 €**
- Animation du centre-ville en fin d'année **5 000 €**
- Lancement d'une application mobile pour échanger avec les citoyens **4 000 €**
- Augmentation de 20 % des achats de denrées alimentaires « durables »
- Maintien de la valeur de base et du barème pour le calcul des subventions versées aux associations et le versement des subventions ordinaires dès le mois d'avril **97 000 €**
- Accompagnement des associations en difficulté suite à l'absence d'activité liée à la crise **6 000 €**

Répartition des principaux frais de fonctionnement par fonction

Frais généraux, Communication, Animation, Cimetières 3 928 764 €

Enseignement dont restauration scolaire 2 012 775 €

Aide aux familles et aux aînés, crèches, garderie, salle Jacques Lameyse 1 676 869 €

Sport et jeunesse 1 329 928 €

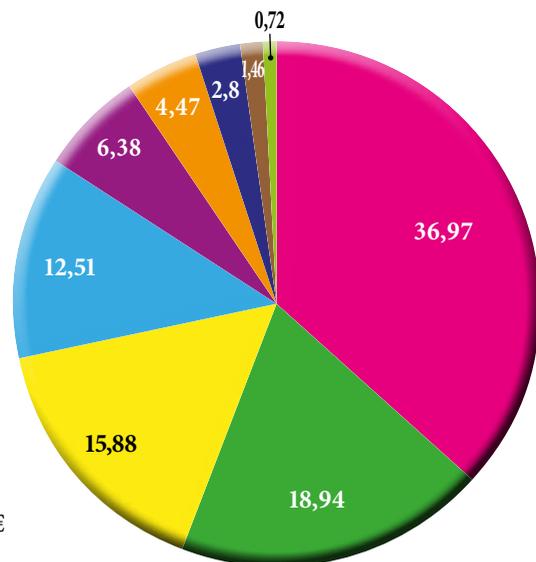
Espaces verts, propreté, voirie, éclairage public 678 541 €

Point municipal Oxygène, hébergement d'urgence, subventions au CCAS 472 003 €

Culture dont École municipale de musique 297 304 €

Sécurité, salubrité, fourrière 155 031 €

Logement dont loi SRU 76 670 €



(en %)

La section d'investissement

Les recettes

Les ressources de la commune proviennent :

- Du versement du FCTVA pour les travaux et achats réalisés en 2019 : **187 800 €**
- De subventions et recettes diverses déjà notifiées : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour la rénovation de l'éclairage public et Fonds de concours de la MEL pour enfouissement des réseaux : **32 090 €**
- De cessions du patrimoine : véhicule, ventes webenchères... **29 250 €**
- Pour la sixième année, de la rétrocession étalée sur 7 ans de l'actif de l'ancien SIVU câble (suite à sa dissolution) : **22 464 €**
- De la taxe locale d'équipement : **10 000 €**
- De l'excédent dégagé fin 2020 (2 264 143 €) et de l'autofinancement 2021 (488 107 €) : **2 752 250 €**

Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont affectées prioritairement aux nouveaux projets : la Maison des associations, l'espace culturel *Franklin* et le lancement de la vidéoprotection.

Projets du mandat

La Maison des Associations, rue de la Plaine : 575 000 €

- Agencement des locaux avec l'installation d'une alarme et la mise en accessibilité : 395 000 €
- Aménagement des espaces extérieurs, clôture et parkings : 180 000 €

L'espace culturel *Franklin* qui regroupera l'École municipale de musique et l'Harmonie municipale.

- Études et premières dépenses en vue de la construction de ce bâtiment : 236 400 €

La vidéoprotection : création de l'infrastructure

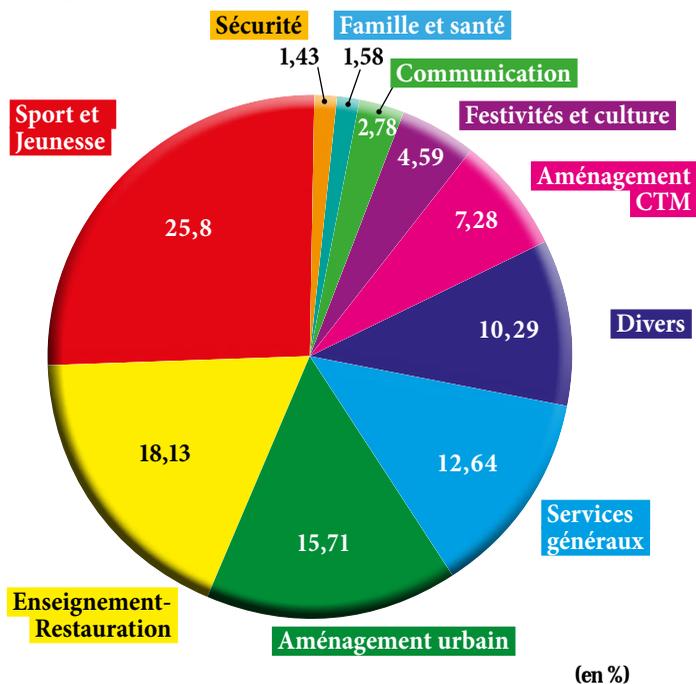
- Première tranche du déploiement de la vidéoprotection : 150 000 €

Après arbitrage, les recettes d'investissement permettent également de financer un programme d'investissement de 1 078 885 € qui concerne :

- Les bâtiments et équipements sportifs ou pour la jeunesse : construction d'un terrain de tennis et accessibilité tribunes, vestiaires, salles de tennis, tir à l'arc, Maison des Jeunes... **275 980 €**
- Les bâtiments scolaires et la restauration : remplacement de la chaudière à l'école A. Cotteaux, installation d'une alarme PPMS (mise en sûreté en cas d'attentat-intrusion) et de sécurisation du monte-charge de l'école L. de Vinci, équipement numérique des écoles, matériels et équipement pour la restauration **195 600 €**

- L'aménagement et l'environnement : charte de l'arbre, mobilier urbain, éclairage public, décorations de Noël **169 500 €**
- Les services généraux dont logiciels et matériels informatiques, accessibilité de l'ancienne mairie **136 400 €**
- Des frais divers : pont radio, frais généraux pour l'accessibilité (maitrise d'œuvre, contrôles techniques, espace pour co-working, fontaine au cimetière *La Croix des Bergers*) **110 965 €**
- L'aménagement du Centre Technique Municipal dont chaudière, parking et outillage **78 500 €**
- Les salles destinées aux festivités et à la culture dont accessibilité cinéma, salle du centre, mise en conformité de la cheminée de la salle A. Kerkhove et réfection de la toiture du préau de la salle Pasteur **49 520 €**

Dépenses d'investissement par fonction



- La communication : un nouveau site Internet **30 000 €**
- La famille et la santé : accessibilité du point municipal *Oxygène* et de la salle Jacques Lameyse **17 020 €**
- La sécurité : installation de silhouettes devant les écoles, matériel pour sécurisation des accès voirie durant les manifestations municipales **15 400 €**

Réserve pour investissement

Une provision de **849 478 €** reste disponible pour la construction du pôle culturel *Franklin*.

Le portage de repas à domicile

Bon ou pas? C'est vous qui en parlez.

Les utilisateurs du Portage de repas À Domicile (PAD) ont été invités à répondre à un questionnaire de satisfaction. Voici les résultats.

Vous recommanderiez ce service à un ami.  80 %

Vous êtes satisfaits voire très satisfaits de :

- de la variété des repas  82 %
- des goûts  84 %
- des quantités  92 %
- de la présentation  66 %
- de la livraison (jour, horaire, plats/contenants utilisés et qualité du service)  96 %

Le CCAS de Leers travaille à des évolutions possibles du PAD afin de toujours améliorer son service. Nous reviendrons sur le sujet dans un prochain Leers info...

Pour tout renseignement,
contactez le CCAS au 03 20 200 605
ou sur contact@ville-leers.fr



Voyage annuel des personnes en situation de handicap

Cette année, le voyage ne sera pas organisé en juin compte-tenu des incertitudes trop fortes liées aux conditions sanitaires. Le CCAS de Leers espère bien pouvoir le programmer en septembre ou octobre.

La découverte du site de « La Coupole » près de Saint-Omer est au programme 2021 : lieu incroyable de la seconde guerre mondiale, face cachée de la conquête de l'espace et planétarium 3D. À suivre...

Prochaine collecte
Lundi 31 mai
de 14h à 19h
Salle Pasteur



L'excédent de nourriture laissé par l'EFS a été remis à l'association « Bonjour la vie » qui assure des maraudes sur Lille pour les sans-abris.

Plus encore en cette période, les besoins en produits sanguins sont importants. En France, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour subvenir aux besoins des patients. Prenez une heure et sauvez trois vies.

Bientôt un jardin thérapeutique à l'ÉHPAD

Un parcours de santé va être prochainement installé à l'ÉHPAD. Un circuit ludique va permettre au personnel de stimuler l'activité physique et cognitive des résidents dans le but de lutter contre la perte d'autonomie et prévenir les chutes. Barres fixes, slalom, passage sur sol meuble, saut de puces étroit, escalier bosse, poutre d'équilibre et kits d'aide à la verticalisation... L'aménagement

du parcours psychomoteur sera constitué de différents éléments visant à favoriser la marche, l'enjambement, le franchissement, l'équilibre et les activités motrices des membres supérieurs et inférieurs. L'équipement devrait être mis en place fin mai sur l'espace vert situé à proximité de l'accueil de jour.

Coût pour la Ville : 15 000 €



Le Parcours Emploi Compétences (PEC)

Un tremplin pour l'emploi

La Ville de Leers est partenaire de Pôle emploi pour recruter, en contrat aidé d'une durée d'un an, des personnes en recherche d'emploi. L'occasion de remettre le pied à l'étrier, d'apprendre de nouvelles compétences et de travailler son projet professionnel pour trouver un emploi ailleurs ensuite. Tout au long de votre contrat vous êtes suivi, et même après. Portraits de personnes concernées.

Depuis janvier 2018, le Parcours Emploi Compétences (PEC) remplace les anciens contrats aidés (CUI, CAE). Intéressant pour les personnes éloignées de l'emploi, ce dispositif permet un accompagnement et une formation pendant un an pour des demandeurs d'emploi en difficulté (selon certains critères).

Michèle Haquette est sortie du dispositif PEC, il y a quelques mois. Elle travaillait en blanchisserie lorsqu'elle s'est retrouvée en maladie puis au chômage. Après avoir déposé un CV au service Emploi-Formation de la mairie, elle s'est d'abord vu proposer un CUI (ancien contrat aidé) avant d'obtenir un contrat PEC pour travailler comme agent d'entretien et encadrante périscolaire au service des Écoles. « J'intervenais principalement à l'école Jeanne d'Arc. Ce contrat m'a permis de me remettre sur les rails » explique Michèle « de revoir du monde, et d'une manière générale de me sentir mieux dans ma peau. Cela m'a transformée, ma personnalité a changé et j'ai repris confiance en moi » poursuit-elle. Durant son parcours, Michèle a bénéficié de formations nécessaires à l'exercice de son métier telles que : gestes et postures, sécurité, hygiène et restauration. Elle est accompagnée par la MiE (Maison de l'initiative et de l'Emploi) pour poursuivre son parcours.



Amhed Hamanni, 31 ans, était au chômage depuis deux ans. Après avoir commencé des études d'infirmier, il cherchait un emploi dans le domaine du médical ou paramédical. « J'étais en contact avec Pôle emploi puis ayant eu connaissance d'un poste à l'ÉHPAD de Leers, je me suis présenté et en octobre dernier, j'ai obtenu un contrat PEC qui m'offre de nouvelles compétences et des formations - j'ai déjà suivi des formations en sécurité, en hygiène et restauration » explique Amhed qui travaille 20 heures par semaine au Pôle Restauration Seniors pour le portage des repas à domicile. « Obtenir ce contrat m'a vraiment aidé car avant j'étais SDF, aujourd'hui, j'ai mon appartement et je sais que ce poste est un tremplin pour moi, soit pour poursuivre dans ce travail que j'aime énormément, soit poursuivre mon projet professionnel vers une formation d'aide-soignant » poursuit-il.



Début avril, BFM TV est venu à Leers pour effectuer un reportage sur le dispositif *Parcours Emploi Compétences*. Dominique Leterme, directeur de Pôle emploi Wattrelos, Catherine Kerlidou, adjointe à l'Emploi-Formation et Amhed Hamanni on eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet. Retrouvez-les sur la page Facebook ou YouTube de la Ville.



Catherine Kerlidou, adjointe à l'Emploi-Formation interviewée par BFM TV Lille.

La Ville et le CCAS recrutent lors de deux sessions annuelles qui seront annoncées dans de prochains Leers infos.

L'accueil des jeunes pendant les petites vacances

Malgré une circulation active du virus, 90 enfants de maternelle au centre des Kiwis, 110 d'élémentaire au centre des Albatros et 37 adolescents à la Maison des Jeunes ont été accueillis lors des vacances d'hiver, en toute sécurité grâce à l'application stricte du protocole sanitaire.



Les Kiwis ont été emportés dans le monde fantastique de ce spectacle de marionnettes.

Au centre des Kiwis, les enfants se sont évadés dans l'espace. Les animateurs, en tenues d'astronautes, les ont emmenés à la découverte des planètes et des étoiles, à partir de grands jeux et d'ateliers. Ils ont été initiés de manière ludique au respect de l'environnement par le tri, le recyclage, les économies d'énergie, la lutte contre le gaspillage à la cantine et lors des goûters. Les enfants ont appris à vivre ensemble en s'exprimant et en pouvant « dire » et « faire ».

Ils ont pu découvrir le plaisir de la lecture et créer leur propre BD ! Ils ont également été initiés au langage des signes.

À la Maison des Jeunes, 37 jeunes de 11 à 17 ans ont participé aux différents projets proposés dont trois sont encore en cours de réalisation :

- **Réalisation de string art** : équipés de marteaux, de pinces et de clous, 15 jeunes accompagnés d'Angélique et de l'équipe encadrante ont réalisé sur cadre des formes originales en enroulant une ficelle colorée ou un fil de broderie autour d'axes en suivant un patron défini.

- **Création d'un clip musical** en lien avec la chanson sur l'écologie écrite par Jean Locuratolo (voir Leers infos n°62), neuf jeunes participent à cette réalisation qui se découpe en trois parties : échanges avec l'auteur, interprétation et reprise de la chanson par les adolescents puis réalisation du montage vidéo.

- **Réalisation d'une bande dessinée** : une dizaine de jeunes ont mis en scène des situations rencontrées à la Maison des Jeunes. À l'aide d'applications et de photos

faites avec leur smartphone, ils ont pu mettre en avant leurs images et leurs expériences au sein de la structure.

Neuf pages ont déjà été créées sur une cinquantaine prévue avant de lancer l'impression d'un livre qu'ils pourraient partager avec les jeunes Leersois. La charte de la Maison des Jeunes devrait y être présentée.



L'art de la ficelle (ou string art) : un atelier qui a plu aux ados de la Maison des Jeunes.



Atelier BD pour les Albatros animé par Guillaume Leriche, illustrateur.

Les enfants du centre des Albatros se sont plongés dans l'univers de la bande dessinée et ont été sensibilisés aux risques de l'addiction aux jeux vidéo par une simulation de réalité virtuelle suivie d'un débat.

Accueils de loisirs de Printemps

Nous nous tenions prêts à toutes les éventualités mais, suite à la parution des nouvelles directives au Journal Officiel du samedi 3 avril, nous avons été contraints d'annuler les accueils de loisirs de printemps ainsi que les mercredis récréatifs jusqu'au 25 avril. Nos équipes ont été mobilisées pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, 7 jours sur 7, de 7h30 à 18h, durant toute cette période.

Leers Jeunesse

L'agenda des jeunes leersoïis

Spécial Été 2021



Vos enfants de 3 à 17 ans sont accueillis dans nos différentes structures en juillet et août, selon leur scolarisation : Poussins pour les maternelles, Écureuils, Renards ou Pandas pour les élèves en élémentaire, Lions (juillet) et la Maison des Jeunes (juillet et août) pour les collégiens.

Accueils de loisirs & Mercredis récréatifs

RÉSERVATIONS

Du jeudi 20 mai
au jeudi 3 juin

sur le *Portail famille* ou par
téléphone au 03 20 20 79 80



En raison de la crise sanitaire,
aucune réservation ne sera prise
à l'Hôtel de Ville
à l'exception des situations
particulières et **UNIQUEMENT** sur
rendez-vous

Pour toute nouvelle inscription aux Accueils de loisirs

- Fournir l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 et un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Prendre connaissance du règlement de la structure,
- Compléter et signer la fiche d'adhésion/sanitaire par mail,
- Fournir la photocopie du carnet de santé de l'enfant.

Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif

PLANNINGS ET INSCRIPTIONS

Du mardi 25 mai
au samedi 5 juin

Point municipal Oxygène

Programme disponible début
juin au point municipal *Oxygène*
(il pourra être modifié ou annulé
en fonction de l'évolution de
la crise sanitaire).

Inscriptions recommandées car
le nombre de places est limité.



Les conditions peuvent évoluer d'ici à cet été en raison de la crise sanitaire.
La capacité d'accueil et le nombre de places ouvertes seront peut-être limités.

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs sont un véritable espace de rencontres multiculturelles et sociales. Ils doivent être capables de recevoir tout enfant désirant y participer, sans discrimination, sous couvert de la laïcité. Les valeurs de

citoyenneté y sont appliquées. La parentalité y est développée sous diverses formes et pour toutes les tranches d'âge. Une attention toute particulière est apportée aux conditions d'accueil des enfants en situation de handicap.

1^{ère} Session : Du jeudi 8 au vendredi 30 juillet

Les Poussins

Enfants nés entre 2015 et 2018 (dès 3 ans)
École Alice Cotteaux, rue Mozart

Les Écureuils

Enfants nés en 2013 et 2014
École Blin/Péri, rue du Général de Gaulle

Les Renards

Enfants nés entre 2010 et 2012
École Léonard de Vinci, rue Léonard de Vinci

Les Lions

Jeunes nés entre 2006 et 2009
Salle du tir à l'arc, rue Pasteur



2^{ème} Session : Du lundi 2 au vendredi 20 août

Les Poussins

Enfants nés entre 2015 et 2018 (dès 3 ans)
École Alice Cotteaux, rue Mozart

Les Pandas

Enfants nés entre 2010 et 2014
École Blin/Péri, rue du Général de Gaulle

MdJ

Jeunes mineurs nés entre 2003 et 2009
Voir page suivante « Août MdJ »

Tarifification par jeune et par jour selon le quotient familial

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE 9h30-17h	JOURNÉE PAI	NUITÉE	GARDERIE 1H** 8h30-9h30 ou 17h-18h	GARDERIE 2H** 7h30-9h30	
Leersois	T1	de 0 à 5124 €	1,75 €	0,59 €	2,12 €	0,59 €	1,18 €
	T2	de 5124,01 à 11784 €	3,49 €	1,17 €	4,24 €	0,88 €	1,76 €
	T3	de 11784,01 à 18552 €	5,24 €	1,76 €	6,36 €	1,17 €	2,34 €
	T4	de 18552,01 à 25320 €	6,99 €	2,34 €	8,48 €	1,46 €	2,92 €
	T5	au-delà de 25320 €	8,74 €	2,93 €	10,61 €	1,76 €	3,52 €
Extérieurs	T6	de 0 à 5124 €	7,02 €	2,35 €	8,52 €	1,41 €	2,83 €
	T7	de 5124,01 à 18552 €	17,48 €	5,86 €	21,22 €	3,52 €	7,04 €
	T8	au-delà de 18552 €	23,32 €	7,82 €	28,31 €	4,70 €	9,39 €

* L'organisation des campings et sorties à la journée reste alléatoire à ce jour en raison de la crise sanitaire. ** sauf pour les lions pas de garderie.

Mercredis récréatifs (période scolaire 2021-2022)

Les Ouistitis

Pour les enfants de 3 à 6 ans
École Pauline Kergomard,
rue Léonard de Vinci

Les Jaguars

Pour les enfants de 7 à 11 ans
École Léonard de Vinci,
rue Léonard de Vinci

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE 8h30-18h	APRÈS-MIDI 13h-18h ou JOURNÉE PAI	GARDERIE 8h-8h30	
Leersois	T1	de 0 à 5124 €	2,20 €	0,75 €	0,30 €
	T2	de 5124,01 à 11784 €	4,40 €	1,49 €	0,44 €
	T3	de 11784,01 à 18552 €	6,61 €	2,24 €	0,59 €
	T4	de 18552,01 à 25320 €	8,81 €	2,99 €	0,73 €
	T5	au-delà de 25320 €	11,01 €	3,74 €	0,88 €
Extérieurs	T6	de 0 à 5124 €	8,84 €	3,00 €	0,71 €
	T7	de 5124,01 à 18552 €	22,02 €	7,48 €	1,76 €
	T8	au-delà de 18552 €	29,38 €	9,98 €	2,35 €

Service Jeunesse et Sport - Service Jeunesse de Leers
Renseignements : Tél. : 03 20 20 79 80 - Mail : js@ville-leers.fr

Maison des Jeunes Jean-Marc Windrif

La Maison des Jeunes s'adresse à tout public, garçons et filles, âgés de 11 à 17 ans. Elle a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, de leur permettre l'accès à la culture et de les amener à devenir

citoyen. Elle fonctionne toute l'année, 5 jours sur 7, et adapte ses horaires d'ouverture en fonction de la période de l'année. La Maison des Jeunes est réservée exclusivement aux collégiens et lycéens.

JUILLET PROJETS : Du jeudi 8 au vendredi 30 juillet

Durant le mois de juillet, les jeunes Leersois de 11 à 15 ans ne souhaitant pas s'inscrire à l'accueil de loisirs des Lions peuvent participer à « Juillet projets » pour des vacances organisées selon leurs envies et leurs besoins. Accompagnés de leurs animateurs, ils pourront élaborer ensemble un planning réunissant leurs différents projets.

Conditions :

- Implication à l'élaboration du planning obligatoire pour participer aux différentes actions,
- Horaires d'ouverture adaptés aux projets,
- Accueil libre de 14 h à 19 h : billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société...
- Pas de possibilité de repas.

Pour une meilleure organisation de « Juillet projets », nous demandons aux familles de nous confirmer par mail ou par sms la participation de leur(s) enfant(s) avant le 29 mai.

Ainsi ils seront invités à une journée d'organisation qui aura lieu en juin, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et qui leur permettra de s'inscrire aux différentes actions planifiées.

Contact : glegrand@ville-leers.fr ou 06 66 66 99 45.



AOÛT MDJ : Du lundi 2 au vendredi 20 août

- Ateliers* le matin de 10h à 12h : sport, cuisine, création...
- Animations sportives et culturelles* l'après-midi de 14h à 17h,
- Sorties à l'après-midi ou à la journée,
- Accueil libre tous les jours de 17h à 19h : billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société...
- Soirées thématiques ou nuitées à Leers...
- Option MDJ+* de 10h à 17h : atelier + animation + repas du midi.

*En cas de sortie à la journée, il n'y aura ni ateliers, ni animations, ni l'option MDJ+ (prévoir pique-nique).

Pour s'inscrire à la MdJ

- Fournir l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer et un justificatif de domicile récent,
- Prendre connaissance du règlement de la structure,
- Compléter et signer la fiche d'adhésion/sanitaire,
- Fournir la photocopie du carnet de santé du jeune,
- Régler la participation financière en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tarifification par jeune et par jour selon le quotient familial

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	COTISATIONS		OPTION MDJ+		SÉJOURS		ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**	
		Mensuelles	Annuelles	PAI	Repas normal	Journée	Nuitée*		
Leersois	T1	de 0 à 5124 €	0,53 €	5,25 €	0,59 €	1,50 €	1,75 €	2,12 €	0,70 €
	T2	de 5124,01 à 11784 €	1,05 €	10,50 €	1,17 €	3,00 €	3,49 €	4,24 €	1,40 €
	T3	de 11784,01 à 18552 €	1,58 €	15,76 €	1,76 €	4,50 €	5,24 €	6,36 €	2,10 €
	T4	de 18552,01 à 25320 €	2,10 €	21,01 €	2,34 €	6,00 €	6,99 €	8,48 €	2,80 €
	T5	au-delà de 25320 €	2,63 €	26,26 €	2,93 €	7,50 €	8,74 €	10,61 €	3,50 €
Extérieurs	T6	de 0 à 5124 €	2,11 €	21,09 €	2,35 €	3,61 €	7,02 €	8,52 €	2,01 €
	T7	de 5124,01 à 18552 €	5,26 €	52,52 €	5,86 €	9,00 €	17,48 €	21,22 €	5,00 €
	T8	au-delà de 18552 €	7,02 €	70,07 €	7,82 €	12,01 €	23,32 €	28,31 €	6,67 €

*L'organisation des campings et sorties à la journée reste alléatoire à ce jour en raison de la crise sanitaire. ** participation par tranche de 5€ du coût de l'activité.

Maison des Jeunes, parking Daudet rue Roger Salengro à Leers - Maison des Jeunes
Renseignements : Tél. : 03 20 75 62 59 - Mail : mdj@ville-leers.fr - sur rendez-vous à la MdJ
 Ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h et les mercredi et samedi de 14 h à 19 h

Point municipal *Oxygène*



Le point municipal *Oxygène* a pour mission de renforcer les liens sociaux et familiaux à travers des activités, des ateliers divers et variés puis d'encourager et accompagner la mise en place de projets afin de favoriser la vie collective et l'implication des usagers.

Il met en place des actions de prévention, de soutien à la parentalité, d'accompagnement à la citoyenneté et d'échanges intergénérationnels. Il est ouvert toute l'année et s'adresse aux adultes qui, seuls ou en famille, peuvent participer aux activités proposées.

Été *Oxygène* : Du mardi 6 juillet au vendredi 6 août

Accueil, ateliers et, en concertation avec le public, sorties planifiées. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.



Point municipal *Oxygène*, 25 ter rue Pasteur à Leers - Renseignements par téléphone : 03 20 81 24 07

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et les mercredi et samedi, de 8 h 30 à 12 h

Pass' Loisirs (période scolaire 2021-2022)

Vous habitez Leers et avez un ou plusieurs enfants (nés après le 1^{er} janvier 2003) souhaitant s'inscrire dans une association leersoise de loisirs (sportive ou culturelle), vous pouvez bénéficier d'une participation financière de la Ville avec le PASS' LOISIRS, en fonction de votre quotient familial (T1 : 30 € / T2 : 20 € / T3 : 10 €).

Pour en profiter, il vous suffit d'envoyer une demande par mail à passloisirs@ville-leers.fr à partir du mardi 1^{er} juin en indiquant

nom, prénom, date de naissance, adresse de l'enfant et nom de l'association souhaitée, accompagnée de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 et d'un justificatif de domicile au format pdf ou jpg.



PASS' LOISIRS

pour les jeunes jusqu'à 18 ans



Rentrée scolaire 2021-2022

Inscriptions périscolaires, garderies et restauration

Nouvelle procédure : 2 étapes

1 - Les inscriptions

Elles se feront en ligne **du 15 au 31 mai** via le portail famille AGORA.

Il vous faudra mettre en ligne ces justificatifs : Les copies des pages de vaccination pour chaque enfant (vaccins à jour), un justificatif de domicile de moins de 3 mois, votre numéro CAF et l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 pour les nouvelles familles. **Pour toutes les familles**, le nouvel avis doit être mis en ligne chaque année en décembre sur le *Portail famille*.

Le service vérifiera le dossier de chaque enfant **du 1^{er} au 15 juin**.

2 - Les réservations

Elles se feront en ligne **du 15 au 30 juin** via le portail famille AGORA après validation de l'inscription par le service. Vous pourrez choisir de les faire à l'année ou par période (cf. tableau).

Service des Écoles

Tél. : 03 20 200 837

Mail : ecoles@ville-leers.fr

TARIFS	RESTAURATION SCOLAIRE		GARDERIES PÉRISCOLAIRES		
	Maternelles	Élémentaires	Matin 1h / Soir 1h30	Soir 2h	
Leersois	T1	2,04 €	2,66 €	1,61 €	2,15 €
	T2	2,30 €	3,00 €	1,79 €	2,39 €
	T3	2,56 €	3,34 €	1,99 €	2,65 €
	T4	3,15 €	4,11 €	2,45 €	3,27 €
	T5	3,88 €	5,08 €	3,01 €	4,01 €
Extérieurs	T6	3,42 €	4,48 €	2,65 €	3,53 €
	T7	4,07 €	5,33 €	3,16 €	4,21 €
	T8	5,00 €	6,55 €	3,89 €	5,19 €

Tarif calculé à partir de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer, pour la période de sept. à déc. 2021.

Tarif actualisé au 1^{er} janvier 2022 à partir de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 du foyer, de jan. à juil. 2022.

Périodes de Réservations

Périodes	Réservations	Ou à l'année
Septembre Octobre	Mi-Juin	Les réservations peuvent être faites mi-juin pour l'année scolaire complète
Novembre Décembre	Vacances d'automne	
Janvier Février	Vacances de fin d'année	
Mars Avril	Vacances d'hiver	
Mai Juin	Vacances de printemps	

ATTENTION, tableau donné à titre indicatif
modification possible selon situation

Garderie périscolaire

Reconduction de l'extension des horaires pour l'année 2021-2022

Afin de mieux répondre aux attentes des familles, le Conseil municipal a adopté le 18 juin 2020 la proposition d'une extension des horaires de la garderie périscolaire du soir jusqu'à 18h30, pour l'année scolaire en cours. Cette extension, qui était une période test, sera reconduite pour l'année 2021-2022. Les tarifs au quotient familial, pratiqués actuellement, restent inchangés pour 2021.

Inscriptions à l'École municipale de musique : ça change !

L'école de musique, c'est...

- une équipe de 12 professeurs diplômés, encadrée par un directeur qui accueillent 120 élèves de tous âges (de 5 à 105 ans!) suivant l'organisation de l'enseignement artistique en France : cycle 1, 2, pratique collective et formation musicale.
- un enseignement de qualité pour permettre à tous de pratiquer la musique à tous niveaux avec une exigence propre à la pratique artistique.

Plusieurs parcours sont proposés :

- Dès 5 ans pour l'éveil musical
- Dès 7 ans pour le parcours classique
- Parcours *Adulte allégé*
- Perfectionnement pour les élèves diplômés.

Pour la rentrée scolaire 2021, les inscriptions seront prises **du 1^{er} au 31 mai pour les élèves qui fréquentent déjà l'établissement et du 1^{er} au 30 juin pour les nouveaux élèves.**

■ Le formulaire d'inscription est à télécharger sur la page Facebook de l'École ou le site de la Ville.

■ Les dossiers peuvent être renvoyés à fflament@ville-leers.fr ou déposés à l'École de musique avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Il est possible de prendre rendez-vous avec Fabian Flament, directeur intérimaire, pour restitution et validation des dossiers. Tél. : 03 20 02 98 27.

■ Dans cette démarche, vous n'aurez pas à régler les droits d'inscriptions. Ils vous seront demandés en différé.

Tarifs

- Éveil ou chorale : 20 €
- Solfège seul ou instrument seul : 40,45 €
- Solfège + instrument / cycle loisirs : 58,85 €

10 % de réduction pour 3 membres d'une même famille.
Pour les non-Leersois : tarifs × 3
Location d'instrument en fonction du stock : 98 €/an.



Élèves, jeunes et adultes, jouant lors d'une audition.



La crèche familiale La Ronde des lutins recrute!

Le métier d'assistant maternel est fait pour vous si :

- Vous disposez de qualités relationnelles.
- Vous aimez vous occuper des enfants.
- Vous aimez travailler en équipe tout en restant autonome.
- Vous habitez Leers.

Lors d'une première rencontre, nous discuterons de votre projet professionnel. Ensuite, nous vous accompagnons dans les démarches de demande d'agrément et pourrons vous conseiller dans l'aménagement de votre habitation.

En tant qu'assistant maternel de la crèche familiale, vous devenez employé de la Ville. Vous exercez votre activité chez vous et vous avez un revenu garanti tout au long de l'année. En plus, vous êtes accompagné dans votre métier de professionnel de la petite enfance avec notamment :

- le prêt du matériel de puériculture
- des démarches administratives allégées (attribution de contrats, versement de salaire, 6 semaines de congés, indemnité d'attente entre deux contrats)
- des temps d'accueil chaque semaine au Centre Petite Enfance avec les enfants et les assistantes maternelles de la crèche familiale, animés par l'éducatrice de jeunes enfants.
- la professionnalisation avec des temps de réunion et de formations tout au long de l'année.

Cette belle aventure vous tente ?

Contactez Ève Niquet, responsable de la Crèche Familiale au 03 20 20 79 89.

Restauration scolaire et crise sanitaire Retour aux quatre repas chauds

Le 25 janvier, l'évolution du protocole sanitaire lié à l'organisation de la restauration scolaire a conduit la Ville à mettre en place transitoirement un système d'alternance de repas chaud et de pique-nique pour les élèves des écoles élémentaires.

Il s'agissait d'appliquer les directives renforcées pour garantir la sécurité des enfants et du personnel, tout en respectant les temps d'apprentissage, et de continuer à faire profiter tous les enfants sans exception d'un repas. Les familles qui le souhaitaient ont eu la possibilité de désinscrire les enfants les jours de pique-nique.

Cette organisation était provisoire et dès le 8 mars, comme la Ville s'y était engagée, après de nouvelles directives, les repas chauds ont de nouveau été servis tous les jours, à tous les élèves.

Afin de concilier les différents impératifs, une nouvelle organisation a dû être trouvée et a nécessité le recrutement de deux agents de restauration et des équipements complémentaires, redéployés dans la salle Michel Lefebvre.



La salle Michel Lefebvre a été équipée pour une restauration temporaire.

Nos petits écoliers participent au reboisement de la ville

Le 16 mars dernier, les élèves de moyenne et grande sections de M^{mes} Liagre et Capuano ont aidé l'entreprise *Pfischter* à planter deux jeunes poiriers, un par classe. Situés dans le petit espace vert rue Rembrandt, à deux pas du groupe scolaire du Buisson, les écoliers pourront les voir grandir tous les jours.

À l'initiative de la Ville, cette action rentre également dans le cadre de l'action *L'école fleurie*. « *C'est une belle opération menée avec les enfants. Ils avaient tous le sourire* » souligne Jacques Laumaillé, adjoint au Développement durable, qui a supervisé l'opération.



2 jeunes poiriers ont été plantés par les enfants et l'entreprise *Pfischter* rue Rembrandt.

Du compost au CPE



Début mars, un composteur a été installé au Centre Petite Enfance. « *Après l'école Blin-Péri, c'est le deuxième lieu public où nous installons un composteur* » nous signale Jacques Laumaillé, adjoint responsable du Développement durable, qui a dispensé au personnel et aux enfants une petite formation. Les enfants sont ravis de pouvoir récupérer les épluchures de fruits et légumes des lieux et de les y déposer. En parallèle, un petit potager a aussi été mis en place. Il pourra bientôt bénéficier du terreau du composteur !

Naissances, mariages, décès... dans la commune en 2020

Voici les statistiques établies par le service **État-civil** pour l'année écoulée à Leers.



89 naissances (dont une à Leers) ont été enregistrées en 2020 contre 73 en 2019 : 44 garçons et 45 filles.

30 mariages contre 26 en 2019.

Le nombre de mariages prévu en 2020 a été impacté par la Covid-19 puisque 8 mariages ont été reportés en 2021, dont 2 finalement annulés.

21 PACS ont été signés contre 28 en 2019.

78 décès contre 90 en 2019.

Malgré la crise sanitaire en cours, les décès étaient quant à eux moins nombreux sur l'année écoulée avec 78 recensés, contre 90 en 2019.

162 nouvelles inscriptions sur les listes électorales.

En 2020, 162 nouveaux arrivants se sont signalés à la mairie contre 201 en 2019. À noter que les jeunes ayant atteint 18 ans sont inscrits sur ces listes de manière automatique s'ils se sont fait recenser dans la commune et habitent toujours à Leers.

Mélissa, la reine des services

Installée depuis le 1^{er} février en tant qu'auto-entrepreneur, Mélissa Ould Chérif, 32 ans, propose ses services à tous les publics pour faciliter leur vie quotidienne.

Cette ancienne auxiliaire-ambulancière s'est reconvertie pour être plus proche des gens, les aider et développer un lien social. Grâce à son auto-entreprise *La reine des services*, Mélissa propose des prestations de qualité allant de l'aide à la personne aux petits travaux de jardinage et de bricolage en passant par l'entretien du logement, l'accompagnement et les conduites, et la livraison de courses à domicile.

Elle se déplace avec son matériel de nettoyage et travaille dans le respect des gestes barrières. Formée pour la désinfection Covid des logements avant le retour chez eux des occupants ayant contracté le virus, elle est dernièrement intervenue chez Christian. « *Nous avons été touchés tous les deux par la Covid et ma femme a pu rentrer à la maison avant moi. Cela était possible seulement si elle avait une*

assistance. Mélissa s'est occupé de tout. Maintenant, on ne pourrait plus se passer de son aide » explique-t-il. « *Désormais, j'y vais 4 heures par semaine pour le nettoyage et les courses* » précise Mélissa « *et je travaille du lundi au dimanche, sur le secteur de Leers, Wattrelos, Lys-lez-Lannoy, Hem et Toufflers* ». Un simple appel ou mail et Mélissa vous fournira un devis gratuit. À cela ne s'ajoute aucun frais de dossier et les activités de services à la personne sont même éligibles au crédit d'impôt ! Alors n'hésitez pas, contactez Mélissa, elle peut vous rendre de nombreux services.

La reine des services 
Mélissa Ould Chérif
Services à la personne
Tél. : 06 18 20 89 80
lareinedesservices@gmail.com



Georgiane passe par les services de Mélissa pour son ménage et ses courses.

Fanny, secrétaire en freelance

Vous êtes débordé avec la gestion administrative de votre entreprise ? Besoin d'un soutien ponctuel ou de longue durée sans embauche ni contraintes ? Fanny Gieros peut vous aider !



Fanny Gieros vous assiste à distance ou sur votre lieu de travail.

À 45 ans, Fanny possède une belle expérience du monde du travail. Après avoir été assistante commerciale, puis assistante

de direction, elle a travaillé 13 ans dans une société de recyclage où elle était très polyvalente.

Installée depuis 2 ans sur Leers, elle vous propose ses services en tant que secrétaire freelance. Qu'il s'agisse de comptabilité, de trésorerie, de ressources humaines, d'appels d'offre, de commerce mais aussi de tri ou d'archivage, elle peut vous épauler dans de nombreuses tâches : « *J'ai décidé de mettre à profit mes compétences pour aider les petites entreprises et artisans qui ne peuvent pas toujours se permettre d'engager une assistante permanente, même pour quelques heures* » explique-t-elle.

En optant pour une secrétaire indépendante, vous êtes libre de l'appeler en fonction de vos besoins : « *Je m'adapte. Un employeur peut faire appel à moi 2 heures une semaine, 5 heures une autre semaine, faire une pause pendant 2 semaines...*

Un autre peut m'engager de manière régulière... par exemple actuellement, je travaille une demi-journée par semaine pour l'entreprise Baesen. C'est vraiment flexible » souligne Fanny qui propose de commencer par un temps d'essai « *Cela permet aussi de définir les besoins réels de la société et d'établir un chiffrage précis du nombre d'heures nécessaires* ». Libéré de ces tâches, vous gagnez du temps et pouvez vous concentrer sur votre activité. Elle se déplace dans un rayon de 10 km autour de Leers et peut travailler à distance ou au sein de votre entreprise. Facturation à l'heure.

Organisée, autonome, rigoureuse et réactive, Fanny sera ravie de travailler pour vous, en toute confidentialité !

Fanny Gieros
Tél. : 06 17 59 66 16
fgvotreassistante@gmail.com

Marjorie Torchet, Naturopathe

Installée depuis le 1^{er} avril dans le centre-ville, au sein de l'institut Caroline B, Marjorie Torchet vous propose des séances de naturopathie et de réflexologie.

Après être passée près du burn out durant sa carrière professionnelle, Marjorie a entamé des formations en développement personnel qui l'ont amenée à la Naturopathie. Véritable révélation, ce métier regroupe toutes ses valeurs : se soigner par des méthodes naturelles et de bon sens alliant nature, cuisine, activité physique, authenticité, sens de l'écoute, empathie... La formation qu'elle a suivie à l'Institut Français des Sciences de l'Homme pendant plus de 2 ans lui a permis d'être diplômée en naturopathie et réflexologie et l'a transformée. Elle souhaite maintenant mettre à profit son expérience et ses connaissances pour accompagner les autres vers un mieux-être, les aider à améliorer leur santé.

De ce parcours est né Natures Essentielles. Grâce à une large palette de compétences, elle propose des consultations aux particuliers et notamment aux femmes : « *Éducatrice de santé et spécialiste en naturopathie féminine, j'accompagne les femmes tout au long de leur vie, de la puberté à la ménopause en passant par la conception, la grossesse et les aide à entretenir ou à garder leur santé par des techniques naturelles* » explique-t-elle.

Forte de ses années en entreprise, elle accompagne aussi les professionnels et le monde de l'entreprise, les salariés en prévention du burn out. « *À force de tout donner, on peut se perdre en route au point de s'oublier soi-même. Je les aide à remettre du sens dans leurs missions, à poser des limites et à retrouver leur énergie et leur santé. Je prodigue des conseils pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle* » poursuit Marjorie.

Alors n'hésitez pas ! Que vous souhaitiez vous maintenir en bonne santé, améliorer votre hygiène de vie, votre bien-être physique et psychique ou toute autre problématique personnelle... contactez Natures Essentielles.



Marjorie vous accueille au sein de l'institut Caroline B.

Natures Essentielles - Marjorie Torchet
Naturopathe réflexologue Dien Chan
 Tél. : 06 61 88 83 55
 marjonaturo@gmail.com
 f Marjorie Natures-Essentielles
 i natures_essentielles



Brunchez à la maison... grâce à Mélodie

Mélodie Alcibiade, 25 ans, vient de se lancer dans la livraison de brunchs à domicile. Elle propose ses services le week-end tout en continuant d'exercer sa profession d'assistante de direction la semaine.

« *Je voulais créer quelque chose* » nous explique la jeune Leersoise « *La période m'a semblé propice pour développer ce type de service et donner un peu de convivialité aux gens, un peu d'évasion... en apportant le restaurant à la maison* ». Alors pour faire de vos fins de semaine, d'agréables moments de détente et de farniente en famille ou entre amis, Mélodie vous propose trois formules de brunch : classique, plaisir et gourmand. Les produits sont choisis en fonction de leurs qualités gustatives. Ils sont frais et de saison. « *Les menus changeront régulièrement* » précise Mélodie.

La jeune femme se déplace sur Leers, Wattrelos et les communes alentours. Il vous suffit de commander la veille avant 15h pour être livré le lendemain matin à l'heure qui vous convient. Et

lorsque la sonnette retentira, à peine sorti de vos rêves, vous n'aurez qu'à ouvrir la porte, apprécier le sourire de Mélodie et réceptionner les paquets. Installez-vous confortablement et savourez votre délicieux repas... une excellente journée commence ! N'hésitez plus, dès le week-end prochain, testez les délicieuses formules de **Break n Brunch**. Commandes à passer par SMS ou via Facebook et Instagram.

Break n Brunch - Mélodie Alcibiade
 Tél. : 06 51 65 35 52
 melo.alci@yahoo.fr
 f i break_nbrunch



Le Parc d'Activités doté d'une nouvelle voirie

Quelque peu retardés par les effets de la crise, les travaux de requalification de la chaussée et de construction de pistes cyclables dans le Parc d'Activités du Versant Nord-Est touchent à leur fin.



La nouvelle voirie assure confort et sécurité aux usagers.

À part la signalétique, ils sont totalement terminés sur la partie leersoise. Depuis le carrefour des rues Picavet et Salengro, les trottoirs et la voirie ont été entièrement refaits et la largeur de la route est passée de 9 à 7 mètres, permettant la réalisation d'une piste cyclable indépendante de la chaussée et sécurisée.

Ces aménagements qui apportent confort et sécurité vont contribuer à favoriser la pratique du vélo au quotidien, tant pour les salariés des entreprises riveraines que pour les jeunes qui se rendent au collège Alphonse Daudet.

Défi Familles à énergie positive

Les résultats à mi-parcours sont prometteurs : l'équipe de Leers est à la 2^e place dans la catégorie « Eau » avec une baisse des consommations de 8,6 % et à la 15^e place dans la catégorie « Énergie » (-5,7 %).

Challenge Métropolitain du Vélo

La Métropole Européenne de Lille organise le Challenge Métropolitain du Vélo. Il se déroulera du 1^{er} au 31 mai.



C'est un événement qui, depuis 2013, prend de plus en plus d'ampleur et accompagne la promotion du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Il met en compétition des équipes (entreprises, institutions publiques, associations, écoles, collèges, lycées, universités...) qui doivent enregistrer le plus de kilomètres à vélo pendant le mois de mai. L'année dernière, l'équipe leersoise

composée de 19 personnes a obtenu la 20^e place (sur 263 équipes inscrites) avec 6827 km au compteur !

Alors tous en selle ! Jusque fin mai, vous pouvez apporter votre contribution et rejoindre l'équipe leersoise **Leers'en selle**. Pour s'inscrire, c'est simple : sur l'application mobile **Naviki**, rejoindre **Leers'en selle** sous la rubrique **Institutions publiques**.

Bon challenge à tous !

Bornes de recharge pour véhicule électrique

Vous l'avez peut-être remarqué... les bornes de recharge électrique des parkings de la ville sont inactives. La MEL a résilié la convention qui la liait à BlueLib pour l'installation de ces bornes de recharge pour véhicules électriques, pointant le très important retard pris par l'entreprise sur le déploiement de 167 bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides prévues dans les communes de plus de 5 000 habitants*. L'opérateur n'ayant pas souhaité poursuivre l'exploitation des bornes déjà installées, la MEL est actuellement en phase de consultation pour trouver un nouveau prestataire et devrait délibérer prochainement.



La ville est équipée de quatre branchements de recharge pour véhicule électrique.

* Dans les communes de moins de 5 000 habitants, c'est la MEL, appuyée par la Région et l'Ademe (Agence de la transition écologique), qui se charge de placer les bornes.

Notez-le...

Élagage et entretien des haies

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et à l'élagage des arbres en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Faute de résultat dans le délai demandé, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Cette infraction est passible d'une amende de 1500 €.

Brûlage à l'air libre

Pratique polluante, brûler ses déchets à l'air libre est interdit et peut vous coûter une amende allant jusqu'à 450 €. Pour vous débarrasser de vos déchets, utilisez les déchèteries : déchèterie du Sartel ou déchèterie mobile le 3^e dimanche du mois, parking du cimetière *La Croix des Bergers*.

La mini-entreprise du collège au service de la planète



La mini-entreprise «*Solidaire pour tous*» du collège Alphonse Daudet présente le prototype papier de son «*Stocker*».

4 ans déjà qu'elle existe! La mini-entreprise «*Solidaire pour tous*» recrute chaque année des élèves de 5^e, 4^e et 3^e à la manière d'une vraie entreprise : entretien d'embauche, signature du contrat... Un fois le groupe créé et les postes de chacun définis, le gérant (c'est Warren, «*Il a l'expérience, c'est sa troisième année dans la mini-entreprise!*») et les employés

(Leane, Elyes, Mathieu, Anaïs, Zacharie, Amar, Moussa, Timothéo, Eryn, Mehdi, Jade, Léa et Clément) travaillent sur le projet de l'année. Cette année, ils ont choisi de travailler sur la protection de l'environnement. En voyant les mégots, masques, mouchoirs, chewing-

gums et autres petits objets du quotidien qui polluent nos rues et nos espaces verts, ils ont eu l'idée du «*Stocker*».

Le Stocker, c'est une poubelle portative de la forme d'un paquet de cigarettes que l'on peut emporter partout et qui tient facilement dans une poche. Du coup, «*avec le Stocker, c'est plus facile de respecter l'environnement*». Il sera vendu 2 € et toutes les

recettes seront reversées à une association. Par contre, il faudra encore patienter un peu avant de pouvoir l'acheter. Des prototypes sont en cours de réalisation. Mais, pas d'inquiétude, vous serez prévenus dès qu'il sera en vente. Une équipe travaille sur l'affiche, une autre sur une publicité et une autre contacte les entreprises pour avoir des bobines pour leur imprimante 3D, ce qui permettra de lancer la production du Stocker.

Supervisé par Cyndie Huon, professeure de mathématique du collège, ainsi que sa collègue Vanessa Delepeleire, et Olivia Lecocq Demouy (marraine du groupe), 25 années d'expérience dans le marketing et la communication, le projet de mini-entreprise permet aux élèves de développer leurs idées au sein d'un groupe et d'avoir une première idée du monde du travail.

Maisons Fleuries 2021

Le concours a bien lieu cette année
Inscrivez-vous jusqu'au 15 juin

Le bulletin d'inscription est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site de la Ville.

La participation est gratuite.

Renseignements auprès du service Animation au 03 20 200 606.



Nouveauté

Pass' Déchèteries

Désormais vous pouvez commander votre carte sur le site Internet de la MEL et elle vous sera envoyée sous un délai d'environ 3 semaines par courrier.

Nous vous rappelons qu'une **déchèterie mobile** est présente le 3^e dimanche de 9h30 à 12h30 sur le parking du cimetière *La Croix des Bergers*, rue Louise de Bettignies. Venez muni de votre carte déchèteries!

Consultation nationale

Élaboration du Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027

Le bon état des eaux douces, des milieux aquatiques et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens. Pour les atteindre, des plans de gestion sur 6 ans 2022-2027 sont en cours d'élaboration et nous souhaitons avoir votre avis sur ces projets structurants.

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux -SDAGE- et les plans de gestion des risques d'inondation -PGRI- seront adoptés début 2022 et mis en place dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027.

Ces documents sont importants car ils définissent, pour les années à venir, les objectifs à atteindre sur chaque territoire en tenant compte des effets du changement climatique sur la ressource en eau. Cette consultation nationale vous donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement.

Nous avons tous un rôle à jouer pour l'eau, **votre avis compte!**

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre, retrouvez toutes les actions pour :
- Reconquérir la qualité de l'eau sur www.agissonspourleau.fr
- Réduire les risques inondations sur www.artois-picardie.eaufrance.fr



MAI

Mardi 11 mai ▶ De 14h à 17h**Bus de l'accès au droit**

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Dimanche 16 mai ▶ 16h**Concert Rêverie musicale**

© Fabian Flament & AM View

L'ensemble « Plan A » composé de Mathilde et Fabian Flament, du saxophoniste Benoit Vanmullem et du pianiste Christophe Pennel vous propose leurs « Rêveries musicales », un mélange de reprises de variétés (Piaf, Aznavour, les Beatles) avec des bandes originales de musique de films, comédies musicales ou encore dessins animés.

Un bon moment à suivre en ligne sur les pages Youtube et Facebook de la Ville - Gratuit

Jeudi 27 mai ▶ 18h30**Conférence audiovisuelle
La vie à Leers pendant
l'occupation 1914-1918**

Vous êtes férus d'histoire et notamment d'histoire locale, alors ne manquez pas cette conférence ! Vincent Suard, professeur agrégé d'histoire contemporaine, vous propose une conférence sur la vie à Leers pendant l'occupation 1914-1918 d'après les archives du musée Leersois et notamment les carnets d'occupation de Flore Bourgois, de l'abbé Monteuis et de Clémence Renaux, 3 témoins locaux de l'époque.

Salle Edgar Deffrenne - Amical-Ciné

Tarifs : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Lundi 31 mai ▶ De 14h à 19h**Collecte du sang**

Organisée par l'association *Don de sang bénévole de Leers*.
Salle Pasteur

**Inscription Voyage des aînés « Surprise »**

*Initialement prévu le 17 juin, celui-ci est reporté au
jeudi 16 septembre compte tenu du contexte sanitaire.*

Salle Jacques Lameyse,

Hameau des Lilas, 62/3 rue Victor Hugo

Mardi 11 mai de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

**Salle Paul Herteler, rue Alexandre
Dumas au Carihem**

Vendredi 14 mai de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

Hall de l'Hôtel de Ville

Mercredi 19 et Vendredi 21 mai

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le voyage est réservé aux Leersois(es) de 68 ans et plus, le jour du voyage, ainsi qu'à leur conjoint(e) (repas payant pour les moins de 68 ans : 45 €).

Nous vous communiquerons notre destination dès qu'elle sera connue des services.

Possibilité d'annulation de votre inscription jusqu'au 2 septembre 2021 en téléphonant au 03 20 200 606 (service Animation).

Chaque année, plusieurs personnes inscrites ne viennent pas au voyage sans prévenir la mairie.

Ceci nous empêche de proposer la place à une personne inscrite sur liste d'attente et entraîne le gaspillage de repas commandés.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir de tout empêchement. Nous vous informons en outre que désormais les personnes qui se seront désistées sans prévenir ne pourront pas s'inscrire au voyage de l'année suivante.

En cas d'empêchement, un simple appel de votre part permet de faire un heureux !

**Samedi 22 mai ▶ 3 créneaux (sur réservation) : 20h30 - 21h30 - 22h30
Déambulations Curiosités au parc de la Butte**

Ce ne sont pas des fauves ni même des éléphants que vous allez découvrir, mais d'autres créatures bien plus extraordinaires ! Ne soyez pas effrayés ! Entrez ! Et venez faire un voyage unique au cœur de l'étrange.

Le baron vous accueillera et vous emmènera sur les sentiers d'une balade contée qui vous surprendra. Il vous guidera

dans l'obscurité et vous présentera ses créatures les plus insolites aux histoires incroyables !

Découvrez notre foire aux monstres ! La curiosité vaincra-t-elle votre peur ? Venez vous réchauffer à la chaleur des flammes de ses créatures extraordinaires !

Parc de la Butte - Gratuit mais sur réservation au 03 20 200 606

Vendredi 4 juin ▶ 20h
Comédie Le prix de l'Ascension



© Les Créations Momo.

Qu'il soit idéalisé ou caricaturé, le pouvoir fascine, attise les convoitises. Suivez l'ascension de deux jeunes énarques dans cet univers impitoyable.

Fils de haut fonctionnaire, Laurent est arrogant, vit sous les dorures, et pense qu'un ticket de métro coûte 8 € ! Il va découvrir qu'il y a une France au-delà du Périph, là où les caméras ne vont pas. Brice, étudiant brillant d'une famille modeste, débarque avec ses convictions et ses costumes trop grands. Entre esprit réformateur et pragmatisme, il va surtout devoir s'imposer pour survivre dans l'adversité.

Salle André Kerkhove - Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit

Du nouveau à l'Amical-ciné pour les personnes malvoyantes et malentendantes

L'équipe de l'Amical-ciné ne chôme pas malgré la fermeture des cinémas. Elle a investi dans du matériel permettant aux personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif de venir au cinéma et de ne rien rater du film projeté. Il s'agit d'un boîtier et d'un casque qui permettront d'avoir une audio-description* et/ou d'adapter le volume sonore. Gratuit, il suffira d'en faire la demande à l'accueil et l'équipe réglera l'appareil à votre handicap.

* Le renforcement des dialogues et la description sonore ne seront pas encore disponibles pour tous les films. L'Amical-ciné s'efforcera de préciser l'information dans sa programmation mais elle ne l'a pas toujours à l'avance!

Mardi 8 juin ▶ De 14h à 17h
Bus de l'accès au droit

Vous cherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit.

Parking de l'Hôtel de Ville

Du vendredi 11 au dimanche 13 juin
Fêtes du Moulin

N'ayant pas encore de vision pour l'organisation des fêtes du Moulin, nous communiquerons au cours du mois de mai sur le sujet, suivant les dernières directives gouvernementales.

En ville

Dimanches 20 et 27 juin
▶ De 8h à 18h
Élections départementales et régionales

- Bureau n° 1 - Salle André Kerkhove**
- Bureau n° 2 - Salle Michel Lefebvre**
- Bureau n° 3 - École Léonard de Vinci**
- Bureau n° 4 - Hôtel de Ville**
- Bureau n° 5 - École Pauline Kergomard**
- Bureau n° 6 - (habituellement à la résidence Les quatre vents) transféré à la salle du centre, rue Jean Jaurès.**
- Bureau n° 7 - (habituellement à la résidence des Cygnes) transféré à la salle polyvalente, rue Pasteur.**

Samedi 19 juin
Fête de la Musique 2021 : venez participer!

La fête de la Musique aura lieu à Leers le samedi 19 juin 2021 après-midi en différents lieux de la ville.

Une édition respectueuse des règles sanitaires! Cette année, c'est la musique qui va à la rencontre des Leersois ! En effet, afin de respecter au mieux les règles sanitaires en vigueur et d'éviter les attroupements trop importants, la commune a décidé de diversifier les sites de concerts répartis sur toute la ville.

Avis à tous les musiciens! La municipalité invite tous les chanteurs, musiciens et artistes à participer à ce moment de convivialité inédit et très attendu du public !

Pour tous renseignements, contactez le service Animations au 03 20 200 606.

Samedi 26 juin ▶ De 14h à 22h
Journée de la jeunesse

Journée d'animations organisée par les jeunes, pour les jeunes!

→ **Animations gratuites de 14h à 19h :** Cette année, retrouvez, en plus des autres animations, la **Block Party** de Leers avec



© Compagnie Air-Track

une découverte et une immersion totale dans la culture urbaine (danse, hip hop, beatbox, chant rap, dj)

→ **Repas animé de 19h à 22h.** Programme détaillé disponible début juin au service Jeunesse et Sport et à la Maison des Jeunes.

Complexe sportif Alphonse Daudet

Colore ma ville, colore mon cœur

Cela fait plus d'un an que les établissements scolaires sont fermés aux familles et que les échanges sont extrêmement limités. Pour retisser du lien avec elles, le groupe scolaire du Buisson a imaginé le projet « **Colore ma ville, colore mon cœur** », une exposition urbaine, permettant aux familles mais aussi aux Leersois d'admirer les travaux plastiques des élèves mêlés à ceux d'artistes de la métropole lilloise aux fenêtres des maisons du quartier du Buisson.

Vous habitez le quartier du Buisson et souhaitez participer à ce beau projet?

Donnez-nous votre accord pour que les artistes (petits et grands!) exposent leurs œuvres à vos fenêtres, jardin, grille... Ainsi, grâce à votre complicité, ils pourront confronter leurs travaux au regard des passants.

L'exposition devrait se tenir à la fin du mois de juin durant une à deux semaines.

GLAM

**Être Maire
en temps de crise...**

En octobre dernier, je disais : « ... *Le combat continue, les jours meilleurs approchent, attendons-les avec patience et détermination...* ». Constatons aujourd'hui que la patience a été et est encore nécessaire à chacun et chacune d'entre nous pour tenir bon dans les conditions toujours difficiles que nous vivons, dans l'attente d'une prochaine (très prochaine?) sortie du confinement et d'une souplesse retrouvée dans tout ce qui fait notre quotidien, même si cette liberté sera certainement encore incomplète par rapport à « l'époque bénie » qui remonte à... 2019!

Être Maire en temps de crise est un exercice compliqué, partagé entre le devoir d'appliquer les décisions prises au sommet de l'État (tout en haut, nous disent les experts), retranscrites et détaillées, plus ou moins, quelques jours plus tard par la Préfecture et les différents Ministères et le désarroi, l'incompréhension parfois des citoyens, des parents, des membres d'association que nous sommes.

Tous les jours, nous sommes confrontés à la fatigue, au découragement voire à la baisse du seuil de tolérance de chacun d'entre nous, il est urgent que nous sortions de cette situation au plus vite et il est donc indispensable que nous continuions à nous masquer pour protéger les autres (et nous-mêmes par la même occasion) et que chacun se fasse vacciner dès qu'il en a la possibilité.

Le Printemps est là, le soleil assez souvent, il ne nous manque qu'un peu de liberté retrouvée, cela ne dépend que de nous... et de l'État!

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

Aude sur le front

Vivre à Leers a voulu mettre en avant l'ensemble de la population à travers sa liste de candidats de tous les âges, de toutes les professions et de tous les quartiers.

On peut regretter que les actifs ne soient pas mieux considérés dans l'organisation de la vie démocratique leersoise (vie de famille, cycle de travail, etc.).

Après vous avoir présenté Mélanie Roberts, voici Aude Hochart. Aude est une **maman active de 3 enfants**, et fait partie des «indispensables», puisque infirmière en clinique. Elle est élue sur les thématiques de la qualité du cadre de vie, de l'enfant dans la ville, du Conseil Municipal des Jeunes, de l'animation, de la culture et bien d'autres.

Aude espère que les paroles se transforment en actes sur le terrain (propreté de la ville, sécurité, etc)

Côté dossier, Vivre à Leers a continué à travailler pour les Leersoises et les Leersois :

- Proposer une **réelle transparence** sur l'attribution des **logements locatifs**.
- Demander un **suivi des réfections des voiries** (planning, échéancier, etc.) et sans réelle réponse.
- **Éclaircir la procédure d'attribution des places en crèche**.
- Demander des **comptes sur les coûts** et la présence de la police intercommunale.
- Donner des **solutions pour les associations et entreprises touchées** par le COVID19 (en vain).
- **S'indigner du nettoyage des rues et espaces publics** (sans réponse).
- Se questionner sur le futur **pôle culturel**, sur son emplacement **rue Franklin** (petite surface, proximité des habitations, manque de stationnement, limité à 2 seules associations).

Nous continuons à suivre vos dossiers dès que vous nous le demandez. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Dans l'espoir de vous rencontrer « en vrai » dans les prochains mois.

Portez vous bien.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealleers.fr
<https://www.vivrealleers.fr/>

VITALISER LEERS

Apaiser, Rassembler, Réformer

La vie municipale prend trop souvent une approche conflictuelle, clivante et polémique des problèmes. On oppose bien volontiers une bonne réponse (de son camp) à une mauvaise (de l'autre), ou pire encore, une vertu à un vice en personnifiant le débat. C'est généralement un reproche que l'on fait à l'opposition, chantre du « YAKAFAUK » où tout devient possible par une simple évocation. Un permis de construire ne plaît pas? Il suffisait de s'y opposer (quoiqu'en dise le code de l'Urbanisme).

Mais rien n'interdit qu'une majorité s'y égare. Prenez une intervention de cinq pages sur le budget, ses points forts, ses interrogations, ses alternatives. Réduisez son contenu, à une phrase, un mot. Reformulez cet unique point (qui le privera de sa substance) en fronçant les sourcils et en haussant le ton... Vous créez, d'une nuance, une dualité. Vous générez, d'une proposition d'alternative, une polémique. Vous annulez tout débat.

Une délibération n'est pas une opposition entre le vrai et le faux, entre le savoir et l'ignorance. Un débat démocratique est un dialogue argumenté entre des choix de priorité pour construire la meilleure option (ou la moins mauvaise). Que des élus aient des divergences d'appréhension d'une problématique, quoi de plus naturel? Ces nuances doivent-elles être des négations frontales et caricaturales des avis respectifs? Rien ne l'indique. Il n'est pas, non plus, interdit de s'amender pour progresser ensemble. Derrière ces phrases, il est encore une fois question de méthode. Quelle gouvernance veut-on?

Élire, Appliquer, Avancer ou Apaiser, Rassembler, Réformer?

Vitaliser Leers s'est, dès sa création, doté d'une règle de groupe articulée autour de la tempérance. Cette dernière nous oblige à choisir le second triptyque.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Janvier 2021

Ils nous ont quittés

Jean-Pascal Bonte, le mercredi 6
Thérèse Behague veuve Devos,
le vendredi 22

Février 2021

Ils ont souri à la vie

Eliott Lafoutry, le lundi 22
Romy Declercq, le jeudi 25

Ils nous ont quittés

Jacqueline Everharde veuve Soete,
le samedi 13
Julia Nicolle veuve Cordier, le dimanche 14
Albert Leplob, le mardi 16
Jacqueline Vermeersch veuve Vauchel,
le mercredi 17
Henriette Spriet veuve Macou,
le mercredi 17
Paule Coupez veuve Farvaque, le jeudi 18
Marie Duhamel veuve Desmet,
le mercredi 24
Georgette Gougry veuve Lemoine,
le jeudi 25

Mars 2021

Ils nous ont quittés

Charlotte Dérédec veuve Vluys,
le vendredi 5
André Boualam, le dimanche 7
Hammou Assaoui, le lundi 8
Bernard De Bels, le jeudi 18
Émile Ferret, le jeudi 18
Marie Leclercq veuve Herman, le mardi 23
Bernard Dubois, le samedi 27
Vittorio Zamparo, le mardi 30

Avril 2021

Ils ont souri à la vie

Nahel Attig, le vendredi 2
Lucas Serusier, le mercredi 7

Ils nous ont quittés

Janine Douay épouse Ducamp, le jeudi 1^{er}
Didier Folens, le vendredi 2
Marcelle Carton veuve Leclercq,
le vendredi 2
Yvette Evrard veuve Hoine, le samedi 3
Ghislaine Roger veuve Marmet,
le mercredi 7
Claude Dubois, le jeudi 8
Roseline Cambounet veuve Vincent,
le dimanche 11
Simone Destobbeleer veuve Muller,
le lundi 12
Paulette Desmet épouse T'Jollÿn,
le mercredi 14

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.



2 nouvelles infirmières à Leers

Cindy Primet
infirmière libérale
18 rue Léon Gambetta
Tél. : 06 09 54 34 20

Manon Melchior Millequant
infirmière libérale
18 rue Léon Gambetta
Tél. : 06 61 28 49 08

Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021

Faites partie d'un bureau de vote !



Ces élections nécessiteront la présence d'**assesseurs bénévoles** qui assisteront les présidents des bureaux de vote, participeront à leur bon fonctionnement et vérifieront la régularité des opérations de vote. Pour assurer cette mission citoyenne, il suffit juste d'être inscrit sur les listes électorales de la

commune (pas nécessaire d'appartenir à une formation politique).

Vous pouvez également être **scrutateur** en charge du dépouillement, après la clôture du scrutin. Si vous êtes intéressé(e), contactez le service Élections de la mairie au 03 20 200 600.

Pour en savoir plus sur les élections départementales et régionales :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections-regionales-departementales-ex-cantoniales>

Opération Hauts-de-France propres

Initialement prévu le samedi 20 mars, la Région a annoncé un report de l'opération en mai (en raison de la situation sanitaire de la région en mars) mais la date exacte n'est pas connue à ce jour. Merci de contacter le service Affaires Générales de la mairie pour plus d'informations.

#hdfpropres



Quêtes autorisées sur la voie publique

Voici la liste des quêtes autorisées de mai à juillet 2021 :

- Du vendredi 7 au dimanche 9 mai : Œuvre Nationale du Bleuets de France
- Du samedi 22 au dimanche 30 mai : La Croix Rouge Française
- Du lundi 17 au dimanche 23 mai : Le Refuge
- Samedi 5 et dimanche 6 juin : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV)
- Du mardi 1^{er} au dimanche 6 juin : Association Cent pour Sang la Vie
- Samedi 12 et dimanche 13 juin : CCFD Terre Solidaire
- Du lundi 14 au lundi 28 juin : Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
- Mardi 13 et mercredi 14 juillet : Fondation Maréchal de Lattre

L'École municipale de musique vous propose de
PARTICIPER AU PROJET

CUP SONG



**Vous avez un gobelet ?
Vous aimez la musique ?
Suivez le rythme
et envoyez-nous
votre vidéo
avant le 6 juin**



Ville de Leers



**Filmez-vous en réalisant
le mouvement du GOBELET
à découvrir sur les pages
YouTube et Facebook
de la Ville de Leers**

**Envoyez votre vidéo à :
fflament@ville-leers.fr**